

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - CAVBS

Date de la convocation : 05 juin 2024

Date d'affichage : 17 juin 2024

Date de publication sur site Internet CAVBS : 17 juin 2024

Nombre de membres du Conseil : 60

OBJET : FINANCES - Approbation du Compte administratif 2023 du CIAS

A.R. Télétransmission
Sous-Préfecture
069 200 040 590 00016

18 juin 2024

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE le DOUZE JUIN

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DUTHEL.

PRÉSENTS : AURION Rémy, BAUDU-LAMARQUE Stylite, BLANC Muriel, BOIRAUD Patrick, BUTET Catherine, CADI Myriam, CARANO Christine, CHAUMAT Denis, CHOLLAT Françoise, CHOPIN Marie-Andrée, de LONGEVIALLE Ghislain, DESMULES Marielle, DUMONTET Jean-Pierre, DUPIT Emmanuel, DUTHEL Gilles, FROMENT Benoît, GIRIN Pascal, JAMBON Bernard, JAMBON Michel, LAFORET Edith, LICI Vassili, LIEVRE Gaëtan, LONGEFAY Fabrice, MANDON Olivier, MATRAY Bernard, MONTAGNIER Michèle, MOULIN Didier, PARIOT Véronique, PARIZOT Stéphane, PARLIER Frédérique, PERRIN Jean-Charles, PHULPIN Patrick, PRIVAT Sylvie, RABOURDIN Catherine, REIX Marie-Laure, REVERCHON Jean-Pierre, ROMANET-CHANCRIN Michel, RONZIERE Pascal, TACHON Gérard, THIEN Michel.
Delphine d'HARCOURT (suppléante de Michel TROUVE).

ABSENTS EXCUSÉS / REPRÉSENTÉS : ALLIX Jean-Louis (pouvoir à BLANC Muriel), CHEVALIER Armelle (pouvoir à RABOURDIN Catherine), DECEUR Patrice (pouvoir à PHULPIN Patrick), DUBOST STIVAL Delphine (pouvoir à CADI Myriam), ESPASA Christophe (pouvoir à FROMENT Benoît), GLANDIER Martine (pouvoir à MOULIN Didier), LIEVRE Patrick (pouvoir à JAMBON Michel), PORTIER Alexandre (pouvoir à RONZIERE Pascal), RAVIER Thomas (pouvoir à BAUDU-LAMARQUE Stylite), REBOULE Anne (pouvoir à LONGEFAY Fabrice).
AKSU GIRISIT Keziban, BEROUJON MOTTA Angèle, BERTHOUX Béatrice, GIFFON Georges, GUIDOUM Kamel, JONARD Geneviève, LUTZ Sophie, REYNAUD Pascale, SEIVE Capucine.

Sur l'invitation du Président, il est procédé à l'élection d'un secrétaire désigné au sein du Conseil. Madame Véronique PARIOT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Par délibération n°23/187 en date du 25 octobre 2023, le Conseil communautaire a décidé la reprise en gestion directe, par la Communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône, des missions portées par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) à compter du 1^{er} janvier 2024.

Le Conseil communautaire a ainsi prononcé la dissolution du CIAS au 31 décembre 2023 et la reprise du résultat, ainsi que de l'ensemble de l'actif et du passif du CIAS dans le budget principal de la Communauté d'agglomération.

La CIAS étant dissous, il revient au Conseil communautaire d'approuver le compte administratif 2023 du CIAS.

Le compte administratif 2023 du budget du CIAS présente un résultat de clôture de 35 487,90 €. La section de fonctionnement présente un excédent de 27 458,43 € et la section d'investissement un excédent de 8 029,47 €, résultats antérieurs compris.

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
A- OPERATIONS DE L'EXERCICE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT	340 508,94	336 024,89	-4 484,05
SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00		0,00
TOTAL DES OPERATIONS DE L'EXERCICE	340 508,94	336 024,89	-4 484,05
B- RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES			
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR REPORTE :			
SECTION DE FONCTIONNEMENT		31 942,48	31 942,48
SECTION D'INVESTISSEMENT			0,00
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT ANTERIEUR REPORTE :			
SECTION D'INVESTISSEMENT		8 029,47	8 029,47
TOTAL DES RESULTATS ANTERIEURS	0,00	39 971,95	39 971,95
C- TOTAL OPERATIONS DE L'EXERCICE ET RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES (C = A + B)			
SECTION DE FONCTIONNEMENT	340 508,94	367 967,37	27 458,43
SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	8 029,47	8 029,47
TOTAL DES OPERATIONS DE L'EXERCICE ET RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	340 508,94	375 996,84	35 487,90
D- RESTES A REALISER 2023 (SECTION D'INVESTISSEMENT)			
	0,00		0,00
E- TOTAL 2022 - (y. c. Restes à réaliser) (E= C+D)			
SECTION DE FONCTIONNEMENT	340 508,94	367 967,37	27 458,43
SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	8 029,47	8 029,47
=> RESULTAT 2023			35 487,90

Le détail des sections de fonctionnement et d'investissement est le suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement : 367 967,37 €

Chapitre	BUDGETE 2023 (BP+BS+ DM)	CA 2023	Taux de réalisation
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	233 799,79	245 900,00	105%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	90 000,00	90 118,40	100%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		6,49	

Recettes réelles de fonctionnement	323 799,79	336 024,89	104%
---	-------------------	-------------------	-------------

002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	31 942,48	31 942,48	100%
--	-----------	-----------	------

Total Recettes de fonctionnement	355 742,27	367 967,37	103%
---	-------------------	-------------------	-------------

Les recettes sont constituées de subventions émanant notamment de l'Etat, de la CAF, de la commune de Villefranche-sur-Saône et de la Communauté d'agglomération.

Les produits exceptionnels sont constitués essentiellement (90 000 €) de l'avance de trésorerie versée par la Communauté d'agglomération, remboursée chaque année par le CIAS.

Dépenses de fonctionnement : 340 508,94 €

Chapitre voté	BUDGETE 2023 (BP+BS+ DM)	CA 2023	Taux de réalisation
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	43 289,35	36 714,89	85%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	220 948,92	213 393,03	97%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	540,00	328,55	61%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	90 080,00	90 072,47	100%
Dépenses réelles de fonctionnement	354 858,27	340 508,94	96%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	884,00	0,00	0%
Total Dépenses de fonctionnement	355 742,27	340 508,94	96%

Les dépenses sont constituées essentiellement des frais pour la mise en œuvre des actions, des charges de personnel et du remboursement de l'avance de trésorerie en provenance de la Communauté d'agglomération.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement : 8 029 ,47 €

Ces recettes sont constituées exclusivement du résultat d'investissement 2022 reporté.

Chapitre	BUDGETE 2023 (BP+DM)	CA 2023	Taux de réalisation
Recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	8 029,47	8 029,47	
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	884,00	0,00	0%
Total Recettes d'investissement	8 913,47	8 029,47	90%

Dépenses d'investissement : 0 €

Chapitre	BUDGETE 2023 (BP+DM)	CA 2023	Taux de réalisation
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 913,47	0,00	
Dépenses réelles d'investissement	8 913,47	0,00	0%
Total Dépenses d'investissement	8 913,47	0,00	0%

Aucune dépense d'investissement n'a été réalisée en 2023.

Le résultat de du CIAS s'établit ainsi à :

-Excédent de fonctionnement : 27 458,43 €

-Excédent d'investissement : 8 029,47 €

Soit un résultat de clôture de 35 487,90 €.

Il est précisé que le budget du CIAS ne porte aucun emprunt.

Conformément à la délibération n° n°23/187 en date du 25 octobre 2023, et suite à la dissolution du CIAS, il est précisé que les comptes d'actif et de passif seront intégrés dans le budget principal de la Communauté d'agglomération par voie d'opération d'ordre non budgétaire.

L'actif est constitué de divers matériel informatique, d'une valeur nette comptable de 2 768,58 € fin 2023.

Les résultats de clôture de chaque section du budget du CIAS seront repris au budget principal de la Communauté d'agglomération.

Monsieur Pascal RONZIERE ne prend pas part au vote et se retire avant le vote.

Vu :

- L'article L.5211-1 du code général des collectivités territoriales ;
- L'avis de la commission ;
- L'avis du Bureau ;
- Le rapport ci-dessus.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Article 1 : d'arrêter le compte administratif 2023 du Centre intercommunal d'action sociale.

Gilles DUTHEL
Vice-Président

